

Recommandations AFEP/MEDEF

Paris, le 26 mars 2009 - Lors de sa dernière réunion, le conseil de surveillance de la société ADLPartner a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées établi par l'AFEP et le MEDEF pour l'élaboration du rapport du président prévu à l'article L 225-68 alinéa 7 du code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

Information sur la société

Opérateur spécialisé du marketing relationnel, ADLPartner conçoit, commercialise et met en œuvre des services de fidélisation et d'animation de la relation clients pour son propre compte ou celui de ses grands partenaires (banques, distribution ...). Capitalisant sur son expérience de la presse magazine et valorisant sa large gamme de propositions, destinées à animer, réactiver ou fidéliser ses clientèles, ADLPartner s'est imposée comme le leader européen du marketing de fidélisation par abonnement presse.

ADLPartner est cotée sur Euronext Paris – Compartiment C - (codes : FR0000062978 – ALP)

Contacts :

ADLPartner

Relations Investisseurs & Information financière
relations.investisseurs@adlpartner.fr
tel : +33 1 41 58 72 03

Calyptus

Cyril Combe / Hélène Dujardin
cyril.combe@calyptus.net / helene.dujardin@calyptus.net
tel : +33 1 53 65 68 68

www.adlpartner.com